CÉGEP DE Saint-Laurent

Technicienne ou technicien en travaux pratiques
Musique
Direction des études

CE QUE LE CÉGEP VOUS OFFRE

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert où plus de 700 membres du personnel contribuent à la réussite de nos étudiants et étudiantes. Nous sommes fiers de participer au programme d'accès à l'égalité en emploi, afin de créer des opportunités pour les femmes, les minorités ethniques et visibles, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un environnement inclusif et diversifié où chacun a sa place !

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- 7 jours de congé de maladie
- **Assurances** collectives
- Régime de **retraite RREGOP**

Selon les dispositions de la convention collective

- **Congés** spéciaux (mariage, déménagement)
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **Conciliation travail et vie personnelle, CPE** sur place
- **Opus et Cie** : tarif avantageux pour le transport en commun.
- Accès aux **installations sportives** et aux services de la **bibliothèque**

LA MISSION QUI VOUS ATTEND

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

Vous avez envie d'**un poste rempli de sens et de défis** ? Rejoignez notre équipe !

Quelques attributions caractéristiques

Plus spécifiquement, mais non limitativement, la personne technicienne en travaux pratiques sera amené à :

- Effectuer la préparation technique des locaux et de la salle de concert pour les différentes activités du département de musique en collaboration avec les autres employés de soutien (planification, configuration, branchement, maintenance) ;
- Effectuer la sonorisation, l'éclairage et la captation audio/vidéo de concerts, classes de maîtres, conférences et autres activités pédagogiques ;
- Réaliser les montages audio/vidéo et éditions des captations, transférer les fichiers ;
- Opérer le studio lors de cours avec enregistrement ;
- Mixer les pièces enregistrées en studio et transférer les fichiers ;
- Faire le prêt de matériel spécialisé (instruments, matériel audiovidéo) et gérer l'inventaire du département de musique ;
- Gérer le système de réservation des locaux individuels et des salles du département ;
- Procéder aux demandes d'achat de matériel et d'honoraire professionnel ;
- Agir à titre de moniteur, de répétiteur ou de démonstrateur pour les étudiants et le personnel moins expérimenté ;
- Guider et conseiller les étudiants sur les étapes des ateliers et les divers équipements et instruments disponibles ;

- Participer au choix du matériel spécialisé et en assurer le fonctionnement ;
- Offrir un soutien technique pour les professeurs et les étudiants avec le matériel audio et les projecteurs ;

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

LES ATOUTS QU'ON RECHERCHE

Scolarité et expérience :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente ;
- Expérience démontrée en enregistrement, sonorisation et mixage.

Autres exigences :

- Bonne connaissance du français parlé et écrit ;
- La maîtrise de l'utilisation du matériel audiovisuel de façon sécuritaire ;
- Bonne connaissance des consoles de sonorisation Behringer X32/Midas M32 ;
- Habiletés en vidéo et en éclairage de scène sont des atouts ;
- Connaissance des logiciels Word, Excel, Teams, Outlook, Ableton Live et Pro Tools ;
- Capacité à travailler en équipe, aptitudes à la relation d'aide et à l'écoute ;
- Rigueur, autonomie, et sens de l'organisation ;
- Bonne gestion du stress et capacité d'adaptation ;
- Être bien organisé et doué pour le travail multitâche au sein d'une équipe multidisciplinaire ;
- Avoir des aptitudes en communication et en pédagogie ;

Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà préqualifiée.

CONDITIONS

Personnel de soutien

Salaire : **27,78 $ et 37,08 $** de l'heure
(selon la scolarité et l'expérience)
Lieu de travail : Montréal
Horaire : Du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h 30
pour un maximum de 35 h/semaine.
L'horaire couvre les besoins des activités pédagogiques du Collège et est établi à chaque début de session.
Entrée en fonction : Dès que possible
Statut : Poste régulier, à temps plein
Supérieur : Monsieur Patrick Gouin
Prédécesseur : Monsieur Olivier Goulet

NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER

Période d'affichage : Du 26novembre au 9 décembre 2026
Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines au plus tard le 9 décembre 2026 : **resshum02@cegepsl.qc.ca** — Concours **A26-S-34**

Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

Venez contribuer, à votre façon, à former les citoyens et les citoyennes de demain !